

Paris, le 30 septembre 2008

Monsieur,

J'ai lu avec attention les appréciations que vous avez portées sur mon dernier livre dans un compte-rendu mis en ligne sur le site du « Comité de vigilance face aux usages publics de l'Histoire ». Si je me réjouis de votre intérêt pour mon ouvrage, je regrette cependant de n'avoir pas été personnellement destinataire, même en simple copie, de vos critiques.

Partant du principe que tout procès équitable donne aussi la parole à la défense, je souhaite donc, par la présente, m'inviter devant votre tribunal pour dissiper plusieurs malentendus et engager un débat plus général sur les « usages publics de l'Histoire ».

Rappelons d'abord les faits constitutifs du délit. Au terme de mes entretiens avec Claude Askolovitch, je cite la réplique de Clemenceau à Jaurès que vous évoquez et je la commente ainsi : « *ça fait longtemps que je connais cet échange. J'ai mis du temps à admettre que j'aurais plus facilement applaudi le Tigre que le fondateur de l'Humanité. Maintenant, j'assume* ». Point à la ligne, fin du livre.

J'ignore jusqu'où doit aller la « vigilance » de votre Comité pour déceler dans ces propos une « *instrumentalisation du passé* » qui – selon les termes de votre manifeste – puisse justifier votre condamnation... Je redoute cependant qu'elle ne vous mène beaucoup trop loin si applaudir Clemenceau vaut réécriture de l'Histoire et tentative d'« *inventer un nouveau passé* » pour la gauche.

La dernière phrase de la sentence a d'ailleurs la maladresse de confirmer les doutes sur les mobiles et l'impartialité du jugement. Vous concluez en effet que « *nous ne sommes pas obligés de toujours choisir le côté du pouvoir et du ralliement aux nécessités de l'ordre, ce qui est, chacun l'aura compris, le vrai sens du message adressé par Manuel Valls* ».

J'accuse ! Qui, ici, utilise les figures historiques pour disqualifier l'adversaire ? Qui fait un « usage public » illicite de l'Histoire ? Celui qui avoue une sympathie d'âge mûr pour Clemenceau ? Ou celui qui tire la conclusion de cet aveu que le pénitent est un partisan incurable de l'ordre établi ? Si j'étais procédurier, je ferais recours en appel de la décision du Comité et porterais plainte pour diffamation !

Venons en maintenant au fond du problème. Peut-on être de gauche et avoir pour modèle celui qui aimait se présenter lui-même comme *le Premier flic de France* ? Certes, c'est moins flatteur que *l'Incorruptible* ou *l'Enfermé* mais c'est tout de même mieux – l'Histoire l'a prouvé – que *Frère n°1* ou *Petit père des peuples*...

Dans sa récente biographie de Clemenceau, Michel Winock a plaidé pour que soit enfin levée la malédiction qui plane sur cet « *homme de gauche maudit par la gauche* ». Selon lui, « *l'échec historique du marxisme* » devrait en effet « *pousser la gauche à reconnaître aujourd'hui ceux des siens qu'elle avait frappés d'ostracisme pour manquement à la doctrine de la lutte des classes* ».

De toute évidence, vous ne partagez pas l'appréciation de cet éminent collègue et compagnon de route. C'est votre droit le plus strict et j'espère qu'aucun Comité d'aucun ordre ne fera jamais le procès de vos préférences. Mais ayant été mis au ban sur internet, je me vois contraint, pour ma part, d'expliquer les raisons de mon vice en comptant sur la clémence des jurés.

Depuis le 19^{ème} siècle où certains voulaient faire de l'Histoire une science, cette discipline qui m'est chère a rabaisé ses ambitions. Si plus personne ne croit sérieusement qu'elle puisse prédire l'avenir (le matérialisme dialectique a laissé trop de promesses non tenues...), beaucoup doute même aujourd'hui qu'elle puisse saisir le passé dans toute sa complexité. Les chercheurs les plus scrupuleux ne sont-ils pas toujours limités par le champ de leur propre expérience ? Peut-on vraiment dire « voilà ce qui fut » sur la base de cartons d'archives ? Avec tout mon respect, je ne crois pas que les vérités des différentes époques s'y trouvent merveilleusement enfermées comme les bons génies dans les lampes magiques.

Risquer des jugements sur les grandes figures du passé me paraît donc d'autant plus hasardeux que ces jugements sont catégoriques. « *Jamais encore la vérité ne s'est tenue au bras d'un intransigeant* » rappelle une belle formule de Nietzsche. Je tacherai, pour ma part, d'avancer avec prudence et laisserai bien volontiers, à tous les Comités, le monopole du Vrai et de l'Ainsi-soit-il.

Commençons d'abord par évacuer tout malentendu. Estimer Clemenceau n'empêche, en aucun cas, d'apprécier Jaurès. Sur plusieurs sujets, le fondateur de *L'Humanité* me paraît même mieux inspiré que le journaliste de *L'Aurore*.

Lors des débats de 1905 sur la laïcité, Jaurès a eu ainsi raison de défendre le principe d'une loi de compromis contre ceux qui – comme Clemenceau – voulaient une loi de combat. Emporté par son anticléricalisme, *le Tigre* avait souhaité que l'article 4 de la loi favorise la dislocation de l'Eglise catholique en reconnaissant l'indépendance des associations culturelles. La raison et le sens de la mesure ont heureusement fait obstacle à ce genre d'excès passionnels.

D'évidence, Jaurès a également mieux apprécié l'étendue des problèmes posés par la question sociale. Fidèle à son admiration de jeunesse pour la Révolution française, Clemenceau a surestimé la capacité d'intégration de l'Etat républicain et minoré le poids du conditionnement social des individus. Si cette réserve est réelle, elle renvoie cependant davantage aux limites théoriques du radical-socialisme qu'à la responsabilité personnelle d'un homme. Par ailleurs, les propres impasses du socialisme doivent désormais inviter chacun à l'humilité en la matière. La question sociale risque, malheureusement, d'être encore longtemps posée.

Les choses ne seraient donc pas si graves si Clemenceau n'était pas poursuivi par la légende noire du *briseur de grèves*. Après le congrès d'Amiens de 1906, le mouvement ouvrier français fut marqué par la radicalisation de sa branche syndicale. Minoritaires en nombre au sein de la CGT, les syndicalistes révolutionnaires parvinrent cependant à en prendre le contrôle. Portés par le mythe de la grève générale et inspirés par les *Réflexions sur la violence* de Georges Sorel, ils y défendirent une conception maximaliste de la lutte des classes.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le ministre de l'Intérieur et le Président du Conseil de cette époque se soit efforcé de tenir son rôle, ingrat certes, en défendant les libertés et les biens garantis par la loi ? Loi « bourgeoise » sans doute – mais, à tout prendre, seule norme qui vaille, malgré tous ses défauts, pour un homme attaché aux principes de la démocratie et aux institutions de la République !

On peut admettre que les socialistes de l'époque, toujours suspects de « *crétinisme parlementaire* », n'aient pas souhaité se laisser débordés par les syndicalistes révolutionnaires. On peut comprendre qu'ils aient participé, avec eux, à la curée contre *le briseur de grèves*... Mais les socialistes d'aujourd'hui peuvent-ils sérieusement poursuivre ce procès ? Contre tous les champions de la grève générale, Clemenceau n'a-t-il pas eu raison sur un point essentiel, à savoir que l'Etat républicain reste, *in fine*, le seul cadre possible de toute réforme sociale ?

Quant aux morts tragiques provoquées lors des affrontements (5 à Narbonne et 2 à Draveil), il serait vraiment indigne d'en imputer la responsabilité personnelle à Clemenceau. A ce compte, tous les procès diffamatoires deviendraient possibles. On pourrait ainsi rappeler que Clemenceau a dénoncé avec beaucoup plus de force et de promptitude que Jaurès la politique de colonisation. Or, tandis que Jaurès croyait encore que « *partout où la lumière [de la France] resplendit, elle est bienfaisante* », les troupes

coloniales faisaient plus de morts à travers le monde que n'en firent jamais les forces de police en France... Bilan pour bilan, il est décidément temps que la gauche réhabilite l'un des siens qui eut l'honneur d'être l'un des plus efficaces défenseurs du capitaine Dreyfus et qui fut salué par tous comme *le Père de la Victoire*.

Pour moi, l'essentiel ne tient pourtant pas à ce bilan car il enfermerait Clemenceau dans un passé révolu. J'apprécie avant tout chez Clemenceau ce qui peut encore servir à l'avenir : sa volonté absolue de ne pas se laisser abuser, sa détermination à voir la raison dans la réalité et non dans l'idéologie binaire de la lutte des classes. La méfiance à l'égard des effusions lyriques, le scepticisme sur les vertus des bons apôtres, le dégoût pour les aspirations grégaires, le regard sans concession sur la nature humaine – non, le mal ne tient pas *seulement* aux défauts de l'organisation sociale ; il gîte *aussi* dans le cœur des hommes – voilà bien les fortes qualités d'un homme qui s'éprouva d'abord dans les prisons de l'Empire et qui sut toujours se battre en duel.

Cette lucidité faite des leçons amères de l'expérience était, je le crois, à la base de sa force de caractère. Celle-là même que vantait François Mitterrand en ces termes : Clemenceau est « *l'un des hommes d'Etat que je voudrais voir produire en exemple, plus souvent encore, à l'intention des nouvelles générations. C'est un très grand personnage marqué par l'intelligence sans doute, par la culture mais surtout par l'énergie, le courage, la volonté farouche de servir son pays et de défendre un certain nombre de droits* »¹.

Cette volonté d'affronter la vérité en face peut servir, j'en suis également convaincu, la gauche du XXI^e siècle. Alors que tant de rêves se sont brisés au cours du siècle passé, la gauche est aujourd'hui contrainte de limiter son ambition à « l'optimisme du possible ». L'échec de toutes les tentatives prométhéennes a brouillé le sens de l'Histoire et abîmé l'idée même de Progrès. Nul n'attend plus qu'une avant-garde éclairée ne découvre le chemin du bonheur universel. La défiance envers l'action collective atteint une telle proportion qu'elle menace même les fondements de notre pacte social.

Pour surmonter ce désarroi et ranimer l'espérance, il n'est d'autre choix que celui d'une courageuse lucidité. La gauche doit désormais être inspirée, avant tout, par une « éthique de la responsabilité ». Elle ne peut plus garder pour seuls viatiques des certitudes idéologiques qui sont, en réalité, autant d'œillères. C'est en se confrontant à la réalité et non en cultivant des illusions qu'elle retrouvera des marges pour l'action. Car, comme l'expliquait Albert Camus, « *aussi longtemps que la vérité sera acceptée pour ce qu'elle est et telle qu'elle est, il y aura place pour l'espoir* ».

J'ignore si cet effort de vérité doit être assimilé à un lâche « *ralliement aux nécessités de l'ordre* »... Mais je suis sûr que les imprécations et les complaisances sentimentales continueront, longtemps encore, à faire rire les tenants de ce même ordre.

En vous laissant libre de faire l'usage que vous souhaiterez de ma réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Manuel VALLS
Député de l'Essonne, Maire d'Evry

Monsieur Gilles CANDAR
Fondation Jean Jaurès
12, cité Malesherbes
75 009 PARIS

1 Interview donnée à *Antenne 2* le 23 décembre 1987